

Flashinfo

Mobilisation et solidarité !

Notre conférence UFR FAPT va se tenir du 12 au 15 octobre dans un climat de mobilisations très revendicatives.

Le droit de manifester et de revendiquer doit être respecté et la répression doit cesser ! Quand la jeunesse se mobilise, elle doit être écoutée et non réprimée car leurs revendications sont justes et légitimes. Les jeunes ont des besoins criants pour pouvoir étudier. Ils ont le soutien d'une partie du corps enseignant, de parents, de salarié.es et retraité.es qui ont manifesté à leur côté le 6 octobre entre autres.

Beaucoup de médias ne montrent pas les manifestations pacifistes de la jeunesse. Les violences existent mais qui les perpétuent ?

Le 29 septembre, dans 180 rassemblements 300 000 salarié.es de la Fonction publique (hospitalière, d'Etat et territoriale), avec les pompiers, rejoint.es par des étudiant.es, lycéen.nes, des retraité.es, des salarié.es du privé ont manifesté, pour des services publics de haut niveau, des salaires, des conditions de vie décentes, contre 45 000 lits d'hôpitaux fermés, 1000 camions de pompiers en moins depuis 20 ans...

Des lycées aux entreprises, aux services publics, les revendications se rejoignent. La solidarité avec cette jeunesse mobilisée est donc aussi une solidarité de génération et de classe.

Le gouvernement répond par un budget 2027 d'austérité avec 54 milliards€ d'économies : diviser par 2 le « déficit » de la Sécu, geler les APL et les allocations familiales, désindexer les pensions supérieures à 1260€, une diminution de l'abattement de 10% sur l'impôt sur le revenu pour les retraites de +3000€, transformer la majoration pour les parents de 3 enfants et plus en une allocation forfaitaire, diminuer le budget des collectivités territoriales de 5,4 milliards mais réduire de 30% la surtaxe sur les grandes entreprises et de 1,8 milliards l'impôt sur les sociétés...

Les fronts se multiplient : le 5 octobre manifestations féministes contre les violences sexistes et sexuelles, le 6 octobre manifestations des lycéen.nes et étudiant.es rejoints par les salarié.es et retraité.es, grève des salarié.es de l'énergie, le 8 octobre grève des salarié.es de Total.

Ensuite les actions du **14 octobre** contre le gel des pensions Agirc-Arrco avec les salarié.es, le **19 novembre** la mobilisation des retraité.es à Paris pour l'augmentation des pensions, la défense des services publics, de la Sécu et de la santé. Plus toutes les journées d'action qui vont se décider.

La colère gronde. Le patronat et le gouvernement doivent céder.

Les conférences de l'UFR de l'Energie et de l'UFR des Services Publics ont exprimé leur soutien aux lycéens au travers de motions.

Vie syndicale :

Les responsables des sections UFR et syndicats doivent informer au mieux chaque syndiqué.e des actions prévues dans le département. Ça peut être l'occasion d'appeler les syndiqué.es sans mail et de demander les derniers FNI et timbres non encore payés.

CAP-CCP Orange

Les élections CAP-CCP auront lieu du 5/12 au 7/12/2026 à Orange. Ce sont des élections importantes pour la défense des salarié.es d'Orange. Pensons à faire voter nos anciens collègues.

Hommage aux fusillés de Châteaubriant.

Le 22 octobre 1941, 27 militants de la CGT et du Parti communiste, sont fusillés par les

nazis à Châteaubriant. Leurs fautes : être des militants. S'être insurgés contre la capitulation du gouvernement français et n'avoir pas toléré que notre pays soit livré au nazisme. Parmi eux, 17 militants de la CGT, dont Jean Grandel des PTT, et Guy Môquet, le plus jeune, à peine âgé de 17 ans. La commémoration aura lieu ce 18 octobre 14h à la carrière des fusillés à Châteaubriant.

Indecosa-CGT : Omnibus pesticides

L'Union Européenne se prépare à voter l'Omnibus européen sur les pesticides. Un désastre : ce texte s'attaque à tous les garde-fous en place pour protéger la santé et l'environnement des effets des pesticides. Ce projet va totalement à

contre-sens des alertes de la communauté scientifique et des inquiétudes citoyennes sur ces sujets. Indecosa-CGT se joindra à toutes les mobilisations prévues contre ce texte, et enjoint ses militant.es à s'unir dans cette lutte.

1 mois de mobilisation contre tout transfert d'armes vers Israël :

Un génocide est en cours à Gaza, et l'asphyxie du territoire, le nettoyage ethnique, la colonisation à marche forcée et la répression féroce par l'occupation israélienne s'accroissent en Cisjordanie. 60 organisations, dont la CGT, appellent à participer en octobre 2026 à un mois d'actions contre l'armement d'Israël.





N° contre la RENTRÉE des CASSES

à l'approche des présidentielles, avec

- Défendons nos droits acquis par une vie de travail
- Incendies « On lutte aujourd'hui avec les moyens d'hier »
- **Dossier De la COLÈRE à la MOBILISATION**
- **14 octobre, AGIRC nombreux !**
- **19 novembre nos revendications peuvent tout changer !**
- Fin de vie : « s'approprier cette loi »...

La colère des pompiers et agent.es SDIS reste intacte !

Le 8 septembre, les OS des SDIS et pompiers ont été reçues par le ministre de l'Intérieur sur le projet de Loi sur la modernisation de la sécurité civile. Faute de moyens, il n'y a plus d'égalité entre les usagers. La CGT revendique un financement à la hauteur des besoins : 21 000 postes supplémentaires de Sapeurs-Pompiers professionnels, faire évoluer les modalités de recours aux Pompiers volontaires, et une flotte de 5 000 camions de lutte contre les feux de forêt.

Le plan Impulsion IA

présenté le 22 septembre 2026 par le gouvernement prétend faire en sorte que l'IA « profite à tous ». En réalité, il fait passer à la caisse les salarié.es et les contribuables. Aucune contrepartie n'est exigée des grandes entreprises et des branches professionnelles. Pour la CGT, il est hors de question que le CPF, seul outil de formation professionnelle à la main des travailleur.ses, soit dévoyé pour financer les besoins de formation des entreprises.

La CGT saisit la CNIL

Orange déploie un dispositif d'enregistrements de conversations, de données personnelles et d'analyse de l'activité professionnelle. La CGT réaffirme que les droits des salariés et la protection de leurs données doivent être garantis. La CGT saisit la CNIL à ce sujet pour exercer un contrôle afin que ce dispositif ne puisse pas servir à la surveillance des agents.

Veolia Brésil : une victoire syndicale et internationaliste

Le 3 juin 2026, un syndicaliste brésilien d'une station d'épuration des eaux usées au sein d'une filiale du Groupe Veolia au Brésil - Veolia Servicos Ambientais Ltda - a été licencié sans motif valable. La mobilisation de la CGT, en lien avec les syndicats brésiliens, a permis la réintégration immédiate de notre

camarade avec paiement des arriérés et l'engagement de ne plus le poursuivre.

La confédération syndicale internationale (CSI) salue le retrait de la plainte contre Sophie Binet.

« C'est une victoire importante pour les libertés syndicales, pour Sophie Binet, la CGT et tous ceux qui se sont élevés contre cette tentative de réduire au silence la voix des syndicats. Les syndicalistes doivent être libres de donner leur opinion sur le pouvoir des entreprises, la justice fiscale et les intérêts des travailleurs et des travailleuses sans subir d'intimidations judiciaires »

Luc Triangle, secrétaire général de la CSI.

BPX

3000 postes de travail supprimés au réseau depuis la mise en place du CSE. La poste veut fermer près de 500 bureaux entre le 1/1/206 et le 31/03/2027. L'impact négatif sur les emplois et les conditions de travail sera considérable. Les usagers seront toujours plus éloignés du service public. Le climat souffrira des déplacements imposés. La Poste se désengage et abandonne les usagers.

Soutien à Belinda Hafir - DS CGT FAPT de Concentrix Compiègne

Belinda Hafir, engagée depuis plusieurs années dans la défense des salarié.es de Concentrix Compiègne, notamment sur les questions de salaires, de conditions de travail, de précarité, de risques psychosociaux et de respect des droits des salarié.es est menacée de licenciement. La CGT demande qu'aucune mesure disciplinaire ne soit prise à son encontre en lien avec l'exercice de son activité syndicale.

Droit des malades

Par un décret du 16/09, les personnes en ALD « non-exonérante » voient leur durée d'indemnisation passer de 3 à 1 an. Il s'agit des arrêts de plus de 6 mois non pris en charge à 100%. Cela peut concerner une dépression, des suites compliquées d'une fracture ... Ces personnes pourront toujours être dans l'incapacité de travailler au bout d'un an et perdre leurs droits à indemnisation.

Plutôt que supprimer les causes des arrêts maladie, ils s'en prennent aux malades.

Projet de loi sur la directive transparence des rémunérations au conseil des ministres – Fausse égalité et vrai cadeau au patronat.

Un projet de loi insuffisant et

un acte manqué pour l'égalité : Le projet prévoit un contrôle limité et aucune sanction en cas d'écart salarial. La CGT exige une véritable transposition avec un suivi annuel, des sanctions et une implication plus importante à tous les niveaux des délégué.es pour un dialogue social renforcé. La CGT s'organise pour gagner l'égalité salariale et appelle les salarié.es à se mobiliser.



Manifestation nationale unitaire retraité.es et retraitables
Jeudi 19 novembre Paris
Départ 13h30 gare Montparnasse.

Je m'engage

- ▶ Pour la revalorisation des pensions et retraites.
- ▶ Pour la reconquête de la Sécurité sociale.
- ▶ Pour des services publics de qualité et de proximité.

Je viens : oui O non O

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Je soutiens financièrement et je verse : €.

A retourner au syndicat départemental